



Bellegarde, le 12 février 2016

# CONVOCAATION

## **Conseil municipal**

Séance du jeudi 18 février 2016

à 20 heures 30

### **Ordre du jour :**

#### **AFFAIRES GENERALES**

- o Installation d'une nouvelle conseillère municipale :  
Madame Marie-Carmen BALSERA
- o Détermination du nombre d'adjoints et du rang pour le remplacement du poste de premier adjoint
- o Election poste de premier adjoint
- o Election poste d'adjoint
- o Convention de passage sur parcelle communale – SUEZ (Sita Sud)
- o Adhésion de Bagnols sur Cèze au Syndicat Mixte Départemental d'aménagement et de gestion des Cours d'eau et Milieux aquatiques du GARD
- o Nomination membre titulaire Symadrem (remplacement)
- o Convention d'utilisation des locaux (sécurité incendie)
- o Demande de subvention fête de l'Europe - 10 000 euros
- o Attribution de subvention de 3 000 euros au profit de la Fédération Française de Course Camarguaise
- o Renouvellement convention d'objectifs et de financement – Prestation de service CAF – Contrat enfance et jeunesse

#### **FINANCES/MARCHES**

- o Débat d'orientations budgétaires 2016 :  
Commune / Eau / Assainissement / Fêtes-Culture

#### **QUESTIONS DIVERS**

Juan MARTINEZ,  
Maire de Bellegarde



DEPARTEMENT DU GARD  
VILLE DE  
**BELLEGARDE**

SECRETARIAT DE DIRECTION

☎ 04 66 01 11 16  
📠 04 66 01 61 64

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
29	23	29

QUESTION N°		
16-010		
OBJET		
Installation d'une nouvelle conseillère municipale : <b>Madame Marie-Carmen BALSERA</b>		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 12 février 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le		
PIECE JOINTE		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture le...  
et de la publication le ...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23)** : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6)** : Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6)** : de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

**Monsieur le Maire** expose au conseil municipal que, suite à la démission de Madame Catherine NAVATEL, ex conseillère municipale et première adjointe de la commune de Bellegarde, **Madame Marie-Carmen BALSERA** a été convoquée au présent conseil municipal.

Il lui souhaite la bienvenue puis propose au conseil municipal de bien vouloir l'installer officiellement.

**Le conseil municipal,**

☞ **Vu** les articles L2121-4 & R2121-4 du CGCT,  
☞ **Vu** l'article L270 du Code Electoral,

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :**

 **PREND ACTE** de l'installation de **Madame Marie-Carmen BALSERA** en tant que conseillère municipale de la commune de Bellegarde.

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016

Le Maire,  
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE

**BELLEGARDE**

SECRETARIAT DE DIRECTION

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice	Présents	Volants
29	23	29

**QUESTION N°**

**16-011**

**OBJET**

**Détermination du nombre d'adjoints et du rang pour le remplacement de l'ex première adjointe**

**ONT VOTE**

Pour	Contre	Abs.
25	0	4

**CONVOC. & AFFICHAGE**

Le 12 février 2016

**DEPOT EN PREFECTURE**

Le

**PIECE JOINTE**

*Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture le... et de la publication le ...*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.*

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23) :** Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6) :** Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6) :** de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d' Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

**Monsieur le Maire** rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.



En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de huit adjoints.

Suite à la démission de Madame Catherine NAVATEL du poste de 1er adjoint, il est proposé de garder le même nombre de postes d'adjoints, soit huit, et de désigner un nouvel adjoint qui occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

### Le Conseil,

#### Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

-  **DECIDE** de garder à 8 (huit) le nombre de postes d'adjoints.
-  **DIT** que le nouvel adjoint élu occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant, soit le poste de premier adjoint.

*Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016*

Le Maire,  
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16

☎ 04 66 01 61 64

# EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23) :** Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6) :** Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6) :** de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n° 16-011 du même jour portant création de huit postes d'adjoints au maire,

Vu la délibération n° 14-033 du 29 mars 2014 relative à l'élection des adjoints au maire,

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par monsieur le préfet par courrier reçu le 4 février 2016,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de premier adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré,

**Article 1er :** Rappelle que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

**Article 2 :** Procède à la désignation du premier adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
29	23	29

QUESTION N°		
16-012		
OBJET		
Election poste de premier adjoint		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 12 février 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le		
PIECE JOINTE		
Procès-Verbal		

Sont candidats :

- Monsieur Olivier RIGAL

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins blancs et nuls : 8

Nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

- Monsieur Olivier RIGAL : 21 voix

**Article 3 : Monsieur Olivier RIGAL est désigné en qualité de premier adjoint au maire.**

*Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
réception en  
Préfecture le...  
et de la publication le ...*

*Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016  
Le Maire,  
Juan MARTINEZ*



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16

☎ 04 66 01 61 64

# EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23) :** Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6) :** Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6) :** de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n° 16-011 du même jour portant création de huit postes d'adjoints au maire,

Vu la délibération n° 14-033 du 29 mars 2014 relative à l'élection des adjoints au maire et la délibération n° 16-012 du même jour portant élection du poste de premier adjoint,

Considérant que l'élu au poste de premier adjoint occupait lui-même déjà un poste d'adjoint devenu de fait vacant,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services il convient donc de procéder à la nomination d'un nouvel adjoint qui occupera la huitième place,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré,

**Article 1 :** Procède à la désignation du huitième adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats :

- Madame Lucie ROUSSEL

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins blancs et nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
29	23	29

QUESTION N°		
16-013		
OBJET		
Election poste d'adjoint		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 12 février 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le		
PIECE JOINTE		
Procès-Verbal		

Ont obtenu :

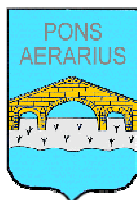
- Madame Lucie ROUSSEL : 25 voix

**Article 2 : Madame Lucie ROUSSEL** est désignée en qualité de **huitième adjointe au maire**.

Pour copie conforme,  
Le maire

*Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
réception en  
Préfecture le...  
et de la publication le ...*

*Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016  
Le Maire,  
Juan MARTINEZ*



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16

☎ 04 66 01 61 64

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23) :** Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6) :** Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6) :** de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

**Monsieur le Maire** rappelle le projet de carrières de stockage de déchets de type classe 2 (déchets ménagers), mené par la société Sita SUD, et la mise à disposition d'une parcelle communale déjà approuvée par délibération n° 04-008 du Conseil municipal du 17 février 2004, au profit de la société Sita FD, exploitante de la classe 1 (déchets industriels).

Il conviendrait pour des raisons de transit sécurisé des stocks de terres de mettre également à disposition cette parcelle au profit de la société Sita SUD, exploitante de la future classe 2. La piste d'accès présente sur cette parcelle serait légèrement élargie.

Le projet de convention ci-joint, tant sur sa durée que sur ses modalités financières (environ 1.800 euros de loyer annuel) est le même que celui accordé à Sita FD.

Monsieur le Maire explique le passage sécurisé des camions et notamment au niveau de la traversée du BRL avec le surplomb du chemin existant, légèrement dévié.

### Le Conseil,

☞ **Vu** le projet de convention et les plans ci-joints ;

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :**

**EMET** un avis favorable à ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer la convention y afférente.

Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
réception en  
Préfecture le...  
et de la publication le ...

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016  
Le Maire,  
Juan MARTINEZ

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
29	23	29

QUESTION N°		
16-014		
OBJET		
Convention de passage sur parcelle communale – SUEZ (Sita Sud)		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
29	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 12 février 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le		
PIECE JOINTE		
Projet de convention + Plans		



# EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

## NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	Présents	Volants
29	23	29

QUESTION N°		
16-015		
OBJET		
<b>Adhésion de Bagnols sur Cèze au Syndicat Mixte Départemental d'aménagement et de gestion des Cours d'eau et Milieux aquatiques du GARD</b>		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
29	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 12 février 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le		
PIECE JOINTE		

Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
réception en  
Préfecture le...  
et de la publication le ...

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23)** : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6)** : Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6)** : de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

**Monsieur le Maire** expose que lors d'une réunion des membres du comité syndical du Syndicat Mixte Départemental d'Aménagement de et gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard, il a été décidé à l'unanimité d'accepter l'adhésion de la commune de Bagnols sur Cèze faite par la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien.

Pour que cette décision soit valable, il est nécessaire que les membres actuels du syndicat, dont fait partie la commune, délibèrent eux-mêmes individuellement pour approuver, dans leur majorité, cette adhésion.

**Le Conseil,**

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré ;**

 **APPROUVE** l'adhésion de la commune de Bagnols sur Cèze au SMD GARD.

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016  
Le Maire,  
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

# EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Étaient présents (23)** : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

## NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	Présents	Votants
29	23	29

**Étaient absents (6)** : Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6)** : de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

**Monsieur le Maire** informe que suite à la démission de Madame Nancy REY de son poste de conseillère municipale, il y a lieu de procéder à son remplacement au sein du Symadrem où elle était membre titulaire représentant la commune.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Est élu membre titulaire au sein du Symadrem :

 **Monsieur Juan MARTINEZ.**

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016

Le Maire,  
Juan MARTINEZ

QUESTION N°		
16-016		
OBJET		
Nomination membre titulaire Symadrem (remplacement)		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
25	0	4
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 12 février 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le		
PIECE JOINTE		

Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
réception en  
Préfecture le...  
et de la publication le ...



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16  
📠 04 66 01 61 64

# EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23)** : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6)** : Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.



**Procurations (6)** : de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

**Monsieur le Maire** informe le Conseil de l'utilité d'approuver une convention de mise à disposition type pour les ERP de la Commune, afin notamment de fixer les conditions de mise en œuvre du service de sécurité générale par l'utilisateur en l'absence de l'exploitant, qui est la commune.

Elle est faite à titre précaire et révoquant à tout moment pour des motifs d'intérêt général, et notamment en cas de non-respect des engagements de l'utilisateur.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :**

-  **APPROUVE** le projet de convention type ci-annexé.
-  **AUTORISE** M. le Maire à le signer chaque fois que nécessaire avec les différents bénéficiaires des locaux.

Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
réception en  
Préfecture le...  
et de la publication le ...

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016  
Le Maire,  
Juan MARTINEZ

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29		

QUESTION N°		
16-017		
OBJET		
Convention d'utilisation des locaux (sécurité incendie)		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
29	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 12 février 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le		
PIECE JOINTE		
Projet de convention		



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16

☎ 04 66 01 61 64

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23)** : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6)** : Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6)** : de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

**Monsieur le Maire** rappelle au conseil municipal que la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Agence (CCBTA) peut, chaque année, apporter un soutien financier aux manifestations culturelles, sportives ou économiques ayant un caractère communautaire.

**Monsieur le Maire** expose ensuite que la commune organise, chaque année, au port de plaisance, **la fête de l'Europe**. Cette fête a pour but de faire découvrir les spécialités de divers pays européens au travers de nombreuses activités, et notamment par la présence de stands tenus par des bénévoles et artistes de Bellegarde mais aussi d'autres communes telles que Fourques, Vallabrègues et Jonquières Saint Vincent.

Le budget 2016 de la fête de l'Europe s'élevant à environ 45 000 €, et cette manifestation ayant assurément un caractère intercommunal, **Monsieur le Maire** demande au conseil municipal de solliciter l'aide financière de la **CCBTA** à hauteur de **10 000 €**.

**Le conseil municipal,**

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :**

 **Sollicite** l'aide financière de la CCBTA à hauteur de 10 000 € pour soutenir le projet de fête de l'Europe 2016.

Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
réception en  
Préfecture le...  
et de la publication le ...

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016

Le Maire,  
Juan MARTINEZ

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volontés
29		

QUESTION N°		
16-018		
OBJET		
Demande de subvention		
fête de l'Europe		
-		
10 000 euros		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
29	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 12 février 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le		
PIECE JOINTE		



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16  
📠 04 66 01 61 64

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23)** : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6)** : Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6)** : de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.



Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

**Monsieur le Maire** informe le Conseil municipal des difficultés actuelles subies par la Fédération Française de Course Camarguaise.

Suite à un audit qui a été mandaté par une nouvelle équipe de transition, il a été avéré un déficit financier estimé à 160 000 euros, et il en ait ressortie l'idée de combler ce déficit notamment par un appel au don adressé à la centaine de villes taurines des trois principaux département (Gard, Hérault, Bouches du Rhône) pour 50% du déficit, les 80 000 euros restant pouvant être comblés par l'accroissement des cotisations au niveau professionnel (raseteurs, présidents de courses, etc.).

Afin de les aider Monsieur le Maire propose donc de leur attribuer une aide exceptionnelle de 3 000 euros.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :**

-  **APPROUVE** le versement d'une aide exceptionnelle de 3 000 euros en faveur de la Fédération Française de Course Camarguaise.
-  **DIT** que ces crédits seront prévus au budget principal 2016.

Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
réception en  
Préfecture le...  
et de la publication le ...

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016  
Le Maire,  
Juan MARTINEZ

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29		

QUESTION N°		
16-019		
OBJET		
Attribution de subvention 3 000 euros au profit de la Fédération Française de Course Camarguaise		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
29	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 12 février 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le		
PIECE JOINTE		





DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16

☎ 04 66 01 61 64

# EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23) :** Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6) :** Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6) :** de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

**Monsieur le Maire** rappelle au Conseil que le contrat « enfance-jeunesse » de la Caisse d'Allocations Familiales est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil et en recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Le projet de convention ci-joint définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de prestation de service Contrat « enfance-jeunesse » (Psej).

Aussi, M. le Maire demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à la signer sachant son importance pour la Commune en termes de soutien financier (plus de 150 000 euros).

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :**

 **APPROUVE** le projet de convention ci-joint.

 **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer ainsi que toute pièce y afférent.

Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
réception en  
Préfecture le...  
et de la publication le ...

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016  
Le Maire,  
Juan MARTINEZ

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29		

QUESTION N°		
16-020		
OBJET		
Renouvellement convention financement  CAF  enfance jeunesse		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
29	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 12 février 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le		
PIECE JOINTE		
Projet de contrat		



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16  
📠 04 66 01 61 64

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice	Présents	Volants
<b>29</b>		

**QUESTION N°**

**16-021**

**OBJET**

**Débat d'orientations  
budgétaires 2016 :**

**Commune / Eau /  
Assainissement /  
Fêtes-Culture**

**ONT VOTE**

Pour	Contre	Abs.

**CONVOC. & AFFICHAGE**

Le 12 février 2016

**DEPOT EN PREFECTURE**

Le

**PIECE JOINTE**

Rapport  
d'orientations  
budgétaires

*Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
réception en  
Préfecture le...  
et de la publication le ...*

# EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 février 2016**

Le dix-huit février deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

**Etaient présents (23) :** Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6) :** Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6) :** de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

Conformément à l'article 11 de la loi du 6 février 1992, **le conseil municipal a débattu publiquement sur les orientations budgétaires pour l'année 2016.**

A cet effet, les conseillers avaient reçu en même temps que la convocation à la présente séance, le document ci-annexé.

*Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 février 2016*

Le Maire,  
Juan MARTINEZ